

**Zeitschrift:** Wissen und Leben  
**Herausgeber:** Neue Helvetische Gesellschaft  
**Band:** 13 (1913-1914)

**Artikel:** La langue des Suisses  
**Autor:** Martin, William  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-749333>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA LANGUE DES SUISSES

Dans un livre récent, qui restera un monument de notre nationalité, Gonzague de Reynold a conçu l'idée d'une littérature suisse, indépendante des diversités linguistiques, et en a donné une délimitation et une caractéristique définitives. Dans un sens étroit, nous ne saurions avoir de littérature à nous, puisqu'il nous en manque le signe distinctif, une langue. Cependant, il est impossible de confondre les écrivains suisses avec ceux des pays voisins. Rousseau, Madame de Staël ont toujours été des étrangers en France, et au XVIII<sup>e</sup> siècle Bodmer et les écrivains groupés autour de lui formaient une „école suisse“ avec des caractères très particuliers, et ils ont exercé sur l'Allemagne une influence d'autant plus profonde qu'elle venait du dehors.

Nous avons une littérature suisse, qui témoigne de l'unité intellectuelle et morale de notre pays. Est-il sûr que nous n'ayons pas une langue suisse dont nous pourrions faire au point de vue national un emploi plus judicieux et plus honorable, si nous en avions davantage le respect? La question vaut la peine d'être posée. Au cours d'une des dernières sessions de l'Assemblée fédérale, nous avons eu l'occasion de demander au landammann de l'un des petits cantons: „Pourquoi l'allemand suisse n'est-il pas la langue des landsgemeinden<sup>1)</sup>?“ Cette question étonna profondément notre magistrat; elle ne s'était jamais présentée à lui et il eut quelque peine à y répondre. Il finit par dire, sans beaucoup de conviction: „Es wäre ja nicht gebildet“ et puis, sur notre geste de protestation: „Und die Fremden? die verständen nicht!“

Ces raisons valent qu'on s'y arrête. Le Suisse n'a pas assez la fierté de sa langue; on lui a dit qu'elle était inharmonieuse, il la voit rarement écrite et à l'école on ne lui a pas appris à la parler sans faute. La majorité des Suisses allemands considèrent leur idiome comme un patois. Dans les salons de Lucerne et de Berne, on parle beaucoup le français, et le peuple, lorsqu'il veut paraître „distingué“ se sert du haut allemand. Quant au suisse, il se maintient comme seconde langue, avec une ténacité admirable, mais sans pouvoir obtenir ses brevets. C'est que,

<sup>1)</sup> On sait que la landsgemeinde de Glaris est seule, grâce au landammann Blumer, tenue en allemand suisse.

dit-on, les étrangers ne le comprennent pas; ils se permettent même parfois de dire qu'il est laid! Que de semblables considérations puissent influencer la conduite de notre peuple, dans une question qui touche d'aussi près à la vie nationale, c'est un phénomène dont nous n'avons pas lieu d'être fiers et nous devons le combattre de toutes nos forces.

\* \* \*

Nous serait-il utile de posséder une langue nationale? Certainement, pour donner plus profondément à notre peuple le sentiment qu'il a une culture et un centre indépendants des autres pays. Qui de nous n'a pas entendu avec émotion, une fois qu'il était au loin, les sons gutturaux de l'allemand suisse? C'est comme une bouffée d'air des montagnes, un morceau de notre drapeau, une note de notre hymne. Cette impression que nous sommes plus suisses encore lorsque nous parlons suisse, il faut la donner à notre peuple dans le pays lui-même.

On nous dira, sans doute, que nous renierions toutes nos traditions et notre raison d'être, si nous cessions de former le confluent de plusieurs cultures, si nous renoncions aux avantages de notre situation centrale en Europe. Naturellement, il ne s'agit pas de cela et nous ne songeons nullement à obliger tous nos concitoyens, au delà de Sion, de Fribourg et de Bienne à „désapprendre“ le haut allemand. Mais la position centrale qui est la nôtre présente des dangers auxquels nous devrions prêter plus d'attention. Influencés par plusieurs cultures diverses, nous sacrifions parfois notre originalité; à force d'être mi-partis et bigarrés, nous ne restons pas toujours nous-mêmes. Il est bon, certes, de tout comprendre, mais il serait mieux encore de créer des œuvres fortes. Ce que nous gagnons en surface, il nous arrive de le perdre en profondeur, et notre éclectisme ne reste pas toujours judicieux, parce qu'il nous manque le contrôle sûr d'une forte culture personnelle et indépendante, basée sur une langue indigène.

Cette question a deux faces: elle peut être examinée au point de vue de notre rayonnement à l'étranger et de l'influence que les étrangers exercent chez nous. J'ai entendu soutenir que les auteurs de petites nations — on citait Sienkiewicz et les Norvégiens — jouissaient d'un véritable privilège au point de vue

de l'expansion et de la célébrité. Plus vite connus dans un public plus restreint où la concurrence est moins forte, les écrivains trouvent bientôt des traducteurs dans les langues étrangères, et ils peuvent exercer une influence dans le monde entier et répandre l'esprit de leur patrie; s'ils avaient écrit dans une langue universelle et pour un vaste public, ils auraient eu la plus grande peine à s'imposer. Même au point de vue du rayonnement intellectuel, du pays aussi bien que des auteurs, il n'y aurait qu'un inconvénient limité, il n'y aurait pas de vraie infériorité à s'isoler des langues dominantes.

Cet argument n'est pas décisif. Le revers de la question, l'influence que l'étranger exerce sur nous, est beaucoup plus important. Nous nous plaignons, à juste titre, de ne pas assimiler les étrangers qui vivent parmi nous, et nous pourrions nous plaindre d'être fortement influencés, sinon assimilés par eux. Le phénomène est si évident que les observateurs impartiaux le signalent de tous côtés<sup>1)</sup>. La cause de ce phénomène douloureux doit être cherchée dans le fait que nous leur ressemblons trop, que nous avons avec eux trop de points de contact et, en particulier, dans le fait que nous ne sommes pas séparés d'eux par la langue, ce véhicule primordial des mœurs et des idées; l'atmosphère que les étrangers trouvent chez nous, n'est pas assez différente de celle de leur pays. La preuve que la cause du mal est bien là, c'est que les Allemands, par exemple, se, laissent parfaitement assimiler en Suisse romande, alors qu'à Zurich, ils assimilent autour d'eux<sup>2)</sup>.

En résumé, la digue qu'une langue nationale opposerait, sur l'une au moins de nos frontières, à l'esprit de l'étranger, aurait de grands avantages, elle constituerait dans notre vie politique interne, un centre de ralliement nouveau et donnerait une expression à cette „conscience suisse“ dont notre peuple a si grand besoin.

Il ne suffit pas, dira-t-on, de proclamer l'utilité ou même la nécessité d'une langue nationale. Nous serions très heureux d'en posséder une, mais nous n'en avons pas et ne saurions la créer.

---

<sup>1)</sup> Voir l'article de M. Francis Gribble, dans la *Revue d'Edimbourg* (*The destiny of Switzerland*) reproduit par les *Feuillets* (juin et juillet 1913).

<sup>2)</sup> Je conteste nettement l'exactitude de cette affirmation. BOVET

C'est une erreur. Ce que nous n'avons pas, c'est une langue commune à toutes les parties du pays; aussi bien ne parlons nous que d'un centre de culture, et non point d'une unité contraire à nos traditions. Mais nous avons une langue nationale, et nous ne pensons pas aux dialectes rhéto-romans, mais bien à l'allemand suisse. L'évolution a chassé du pays romand les patois locaux, qui ne répondaient pas aux conditions d'une langue écrite et littéraire; ce n'est pas une raison pour pousser la Suisse allemande dans une évolution semblable qui y serait factice et réalisable uniquement par des moyens extérieurs et violents.

L'allemand suisse a fait preuve jusqu'ici d'une vitalité admirable, qui n'a peut-être pas sa pareille au monde. Sans protection officielle, sans appui nulle part, malgré la pression constante, et favorisée de toutes façons d'un idiome étranger, il s'est maintenu comme langue parlée, non seulement dans le peuple, mais encore dans toutes les classes de la société; cette vitalité seule prouve qu'il s'agit d'une véritable langue, et non d'un patois. Tandis que les Allemands du Sud n'ont, pour la plupart, gardé de leurs dialectes qu'un fâcheux accent lorsqu'ils parlent le haut allemand, les Suisses ont conservé leur langue et, dans une certaine mesure, grâce à elle, l'originalité de leur culture. Nous demandons simplement, dans l'intérêt de cette culture et de notre pays tout entier, que l'allemand suisse cesse d'être traité par nos autorités comme une langue étrangère ou inférieure. Ce qui est étranger, en Suisse, c'est le haut allemand; on l'oublie trop.

La première réforme, la plus urgente, est de rendre à la langue de la population sa vraie place dans les écoles, celle qui lui revient de droit et qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Dans tous les cantons, l'enseignement est donné en allemand suisse dans les petites classes, parce que les enfants ne connaissent, en général, pas d'autre langue. Mais dès qu'ils commencent à comprendre suffisamment le haut allemand, leur langue maternelle disparaît complètement pour faire place à un idiome étranger. C'est exactement ainsi que procède la Prusse en Pologne et nos compatriotes ne sont pas traités mieux dans notre propre pays que les petits Polonais en Posnanie. Ce rapprochement, rigoureusement exact, devrait nous faire rou-

gir de honte. En Pologne, du moins, les enfants résistent, ils refont chez eux la classe dans leur langue maternelle et affirment ainsi leur fierté nationale. Chez nous, on persuade si bien aux enfants qu'ils parlent un „dialecte“ indigne de l'école, qu'ils le laissent docilement à la porte, avec leurs bonnets et leurs souliers de caoutchouc. Heureusement, avec l'entêtement instinctif qui est l'un des traits les plus heureux de cette race, ils le reprennent en sortant! Il faut que cette situation, indigne de notre patriotisme, cesse enfin, il faut que, dans les écoles suisses, l'enseignement soit donné en allemand suisse.

Il ne s'agit pas, naturellement, de chasser l'allemand de nos programmes scolaires: nous donnons d'avance un démenti à ceux qui nous prêteront cette idée. Notre peuple doit conserver ce bilinguisme qui est un élément de sa supériorité économique. Mais il faut lui rendre la fierté et la conscience de sa propre langue qu'on s'efforce aujourd'hui de tuer en lui. L'allemand doit avoir sa place dans les écoles, mais sa place n'est pas celle de la langue maternelle. C'est une langue étrangère très utile, à laquelle on peut consacrer de nombreuses heures. Mais la langue de l'enseignement, celle qui sert aux rapports entre le maître et les élèves, la langue des leçons d'histoire, de géographie, d'arithmétique, de toutes les leçons en un mot, il faut que ce soit la langue maternelle commune du maître et des élèves.

On nous objectera sans doute que l'allemand suisse — nous préférerions le nommer le suisse, simplement — le suisse, dira-t-on, n'a point d'unité; il est parlé différemment dans chaque canton et nous n'aurions une langue nationale qu'à condition de l'unifier tout d'abord. Cet argument n'a pas toute la force qu'on lui prête. Nous proposons de donner dans les écoles, l'allemand en suisse; naturellement, dans chaque canton, dans le dialecte qui y est usuel. Ce qui peut se faire dans les petites classes, doit être réalisable dans les autres.

Les différences tendront à s'atténuer, car elles sont surtout sensibles dans la prononciation. Le vocabulaire change peu, d'un canton à l'autre, et la conversation ne fait guère de difficultés entre les ressortissants de diverses régions. Les nécessités de la langue écrite, l'action de la littérature indigène, que tous nos efforts doivent encourager, sont autant de facteurs qui tendront

à une certaine unification. Mais, encore une fois, nous ne la considérons pas comme nécessaire et il ne s'agit pas pour nous de faire triompher le suisse de Schaffhouse sur celui de Lucerne, ou celui de Berne sur celui d'Appenzell.

On nous dira que l'orthographe suisse n'est pas fixe et que toutes les conditions d'une langue écrite ne sont pas remplies. Mais toutes les langues n'ont-elles pas été parlées avant d'être écrites et ne se sont-elles pas toutes fixées dans une forme littéraire et définitive par l'usage de l'écriture? Si l'argument correspondait aux faits, ce qui n'est pas le cas, car le suisse possède déjà une littérature, il devrait nous engager à hâter notre réforme, et non à la retarder. Après que le suisse aura retrouvé dans l'enseignement la place à laquelle il a droit, il devra être réintroduit dans la vie publique. Déjà l'allemand suisse est la langue de la Landsgemeinde de Glaris et du Grand Conseil bernois. Pourquoi les autres cantons n'imiteraient-ils pas cet exemple excellent et pourquoi les Chambres fédérales elles-mêmes ne retentiraient-elles pas des accents graves de notre langue nationale? Il n'y aurait pas besoin pour cela d'une loi: il suffirait d'un député courageux, et nous ne supposons pas que personne s'aviserait de lui imposer l'emploi d'une langue étrangère.

Ces conquêtes, d'autres encore dans l'administration, dans les tribunaux, etc., viendront peu à peu lorsque nous aurons fait le premier pas, et vaincu nos préjugés. Nous avons beaucoup tardé, et il serait imprudent de compter trop longtemps sur l'admirable force de résistance de l'allemand suisse. Déjà, il recule et l'invasion étrangère le menace. Il est temps encore de sauvegarder notre patrimoine, mais il n'est que temps, et nous faisons appel à nos autorités, à notre peuple tout entier. Vive la Suisse suisse!

BERLIN

WILLIAM MARTIN

Les Suisses allemands auront de nombreuses objections à faire à M. W. Martin; je compte même sur une discussion. Le sujet en vaut la peine. Tout en différant de lui sur plusieurs points, je félicite M. Martin d'avoir su apprécier la haute valeur de l'allemand suisse, valeur politique, morale et artistique. On pourra se demander: si l'allemand suisse est une sauvegarde pour la Suisse allemande, quelle sera la sauvegarde de la Suisse romande qui, elle, n'a pas de langue nationale? Il y a, sur les bords du Léman, des barrières d'un autre genre, menacées aussi, mais solides encore. Et de cela aussi il sera question dans la discussion ouverte par M. W. Martin.

BOVET